



Distribution: générale

Date: 16 novembre 2016

Original: anglais

* Nouvelle parution pour raisons techniques

Point 8 de l'ordre du jour

WFP/EB.2/2016/8-B/1/Rev.1*

Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation

Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

Interventions prolongées de secours et de redressement— République arabe syrienne 200988

Assistance alimentaire et nutritionnelle et appui aux moyens d'existence en faveur des personnes touchées par la crise en République arabe syrienne

Nombre de bénéficiaires	5,74 millions
Durée du projet	Janvier 2017–décembre 2018 (24 mois)
Marqueur de l'égalité hommes-femmes*	2A
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	1 437 267 tonnes
Coût (en dollars É.-U.)	
Produits alimentaires et coûts connexes	1 312 465 661
Transferts de type monétaire et coûts connexes	97 959 819
Développement et augmentation des capacités	6 227 183
Coût total pour le PAM	1 595 980 331

* <https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>.

Résumé

Depuis 2011, le conflit en République arabe syrienne a fait environ 300 000 morts et plus de 1 million de blessés; 4,8 millions de personnes ont quitté le pays, 6,1 millions ont été déplacées à l'intérieur du pays et, globalement, 13,5 millions ont besoin d'assistance humanitaire. La destruction généralisée des écoles et des hôpitaux a compromis l'enseignement et les soins médicaux. L'agriculture a souffert, et les taux de chômage et de pauvreté ont été multipliés par 10.

Coordonnateurs responsables:

M. M. Hadi
Directeur régional
Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale et Asie centrale
courriel: muhannad.hadi@wfp.org

M. J. Kern
Directeur de pays
courriel: jakob.kern@wfp.org

Quatre-vingt pour cent des Syriens vivent aujourd'hui dans la pauvreté, 9,4 millions sont exposés à l'insécurité alimentaire ou risquent de l'être, le taux d'émaciation dépasse 7 pour cent et le taux de retard de croissance est de 23 pour cent. Les taux de scolarisation dans le cycle primaire ont diminué de moitié depuis 2010.

L'intervention prolongée de secours et de redressement 200988 permettra de fournir une assistance alimentaire vitale à 5,74 millions de personnes et passera graduellement à des activités de redressement et d'appui aux moyens d'existence. La priorité est de pourvoir aux besoins alimentaires essentiels des personnes en situation d'insécurité alimentaire, mais l'intervention permettra aussi de réduire les besoins humanitaires; l'instabilité des conditions de sécurité restera néanmoins un obstacle. L'intervention, conçue à partir d'études et d'évaluations récentes, est cohérente avec les objectifs de développement durable, la stratégie Faim zéro, les Objectifs stratégiques du PAM, le plan d'aide humanitaire en République arabe syrienne et le Cadre stratégique des Nations Unies.

Le PAM s'attaquera aux disparités hommes-femmes qui influent sur la sécurité alimentaire et veillera à ce que les bénéficiaires soient convenablement protégés; il apportera une assistance sous forme de transferts de type monétaire et mettra en place des systèmes mobiles de collecte des données et de gestion des informations relatives aux bénéficiaires. Conscient qu'un règlement politique est indispensable à l'obtention de résultats durables, le PAM s'emploiera à améliorer les capacités des institutions et de la société civile, et développera les partenariats avec le secteur privé en vue de renforcer sa chaîne d'approvisionnement.

Projet de décision*

Le Conseil approuve l'intervention prolongée de secours et de redressement – République arabe syrienne 200988 "Assistance alimentaire et nutritionnelle et appui aux moyens d'existence en faveur des personnes touchées par la crise en République arabe syrienne" (WFP/EB.2/2016/8-B/1/Rev.1*), qui est proposée.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

Analyse de la situation

Contexte

1. Depuis 2011, le conflit en République arabe syrienne et la crise humanitaire qu'il a provoquée ont fait environ 300 000 morts et plus de 1 million de blessés¹. Les civils courent de graves risques dont l'incidence n'est pas forcément la même pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons.
2. Le plan d'aide humanitaire 2016 indiquait que 50 pour cent des habitants avaient été contraints d'abandonner leur foyer. Sur les 6,1 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays, 1,7 million vivent dans 3 000 camps et les autres dans des familles d'accueil; 1,3 million de ceux qui hébergent des personnes déplacées sont désormais démunis. Le nombre de personnes qui ont cherché refuge à l'extérieur du pays s'élève à 4,8 millions.
3. D'après le plan d'aide humanitaire 2016, 13,5 millions de personnes, dont 6 millions d'enfants, ont besoin d'une assistance humanitaire et 25 pour cent des écoles et 50 pour cent des hôpitaux sont endommagés, détruits ou occupés. En raison de l'exode du personnel médical et d'une pénurie de produits pharmaceutiques, nombreux sont ceux qui n'ont plus accès aux soins médicaux et des maladies évitables se propagent; l'espérance de vie a diminué de 20 ans.
4. Depuis 2011², le pays a brutalement reculé de la 113^{ème} à la 134^{ème} place selon l'indice de développement humain établi par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et 82 pour cent des Syriens vivent aujourd'hui dans la pauvreté, contre 12 pour cent avant la crise³. Les taux de scolarisation dans le cycle primaire se sont effondrés, passant de 100 pour cent à 50 pour cent – les garçons et les filles sont touchés à égalité –, et 2 millions d'enfants ne vont pas à l'école. Nombreux sont les garçons et les filles qui exercent diverses formes de travail des enfants, les garçons étant confrontés au risque supplémentaire de recrutement par des groupes armés et les filles au risque de mariage précoce. Les jeunes Syriens sont privés de toute perspective d'éducation et de formation.
5. L'économie s'est contractée de 55 pour cent entre 2010 et 2015, en termes de produit intérieur brut: les pertes sont estimées à 260 milliards de dollars⁴. L'effondrement de la production pétrolière s'est répercuté sur les recettes publiques, et les réserves internationales ont fondu, passant de 20 milliards de dollars à 0,7 milliard de dollars. La réduction des dépenses qui s'est ensuivie a entraîné une baisse sensible des traitements et des salaires, et donc de la demande intérieure. La monnaie s'est dépréciée par rapport à 2010, passant de 47 à 500 livres syriennes pour 1 dollar.
6. La situation est encore aggravée par les sanctions unilatérales, qui ont abouti à une hausse du coût des intrants importés, au détriment des exploitants agricoles et des fabricants. Des coupes budgétaires et des fermetures dans les secteurs de l'importation et de l'exportation se sont traduites par des pertes d'emplois chez les travailleurs peu qualifiés, essentiellement des hommes⁵. La montée du chômage, qui est passé de 10,3 pour cent en 2011 à 54 pour cent en 2015, a poussé un nombre croissant de personnes à migrer pour trouver du travail. Il est de plus en plus fréquent qu'une femme devienne le seul soutien de famille et, aujourd'hui, 33 pour cent des ménages sont dirigés par une femme. Des épisodes de sécheresse compromettent la productivité de l'agriculture.

¹ Organisation des Nations Unies. 2015 *Strategic Response Plan: Syrian Arab Republic*.

² Cadre de coopération stratégique des Nations Unies 2016–2017.

³ PNUD. 2010. *Syrian Arab Republic Third National MDGs Progress Report*. Damas. Syrian Center for Policy Research. 2015. *Alienation and Violence, Impact of Syria Crisis Report 2014*. Damas.

⁴ Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale. 2016. *Syria at War: Five Years on*. Voir: <https://www.unescwa.org/publications/syria-war-five-years>.

⁵ Syrian Center for Policy Research. 2015. *Alienation and Violence, Impact of Syria Crisis Report 2014*. Damas.

TABLEAU 1: DONNÉES DE RÉFÉRENCE SUR LE PAYS⁶	
Population	18,5 millions d'habitants ⁷
Revenu national brut (RNB) par habitant	1 573 dollars
Classement selon l'indice de développement humain (PNUD)	134 ^{ème}
Indice d'inégalité entre les sexes (PNUD)	0,533; 119 ^{ème} sur 155 pays
Taux net de scolarisation dans le cycle primaire Taux d'alphabétisation des adultes	Filles: 51,9%; garçons: 48,1% 84,1%
Espérance de vie à la naissance Mortalité infantile/1 000 naissances vivantes Taux de fécondité, nombre de naissances vivantes par femme	Filles: 77,6 ans; garçons: 71 ans 17,7 3,0

Sécurité alimentaire et nutrition

7. En 2015, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a classé la République arabe syrienne dans la catégorie des pays à faible revenu et à déficit vivrier, indiquant que la production de blé, de fruits, de légumes, de produits laitiers et de viande était inférieure de 40 pour cent aux niveaux enregistrés avant le conflit. Le pays est tributaire des importations pour couvrir les besoins nationaux. Les résultats préliminaires de la mission d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire effectuée en 2016 sont peu encourageants, puisqu'ils prévoient une faible pluviosité et une hausse des coûts de transaction pour les exploitants agricoles.
8. Les problèmes d'accès et l'insécurité pèsent sur les marchés, car ils augmentent les coûts de transaction, les risques de sécurité et poussent les prix à la hausse. Les livraisons de blé provenant du Nord-Est ont été ralenties du fait de l'insécurité, ce qui a provoqué une accumulation de stocks invendus; l'ouest du pays est largement tributaire des importations. Compte tenu du prix élevé des carburants et de la dépréciation de la livre syrienne, le coût de l'assortiment alimentaire mensuel standard est aujourd'hui équivalent à 160 dollars, soit huit fois plus qu'avant la crise (20 dollars); le salaire mensuel d'un enseignant est équivalent à 40 dollars.

⁶ Indicateurs du développement dans le monde 2016, Banque mondiale; Division de statistique de l'ONU; PNUD, 2015, Rapport sur le développement humain.

⁷ Calcul préliminaire du chiffre, qui figurera dans le document "*Human Needs Overview 2017*".

TABLEAU 2: DONNÉES RELATIVES À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET À LA NUTRITION	
Insécurité alimentaire ⁸	En situation d'insécurité alimentaire Femmes/filles: 3,4 millions Hommes/garçons: 3,3 millions
	Consommation alimentaire limite Ménages dirigés par une femme: 12% Ménages dirigés par un homme: 8%
	Consommation alimentaire insuffisante Ménages dirigés par une femme: 31% Ménages dirigés par un homme: 29%
Indice de la faim dans le monde ⁹	Classement selon l'indice de la faim 2014: 8/76 (5,9)
	Indice mondial de risque 2014: 102/171
Indice mondial de la sécurité alimentaire ¹⁰	Classement 2016: 96 ^{ème} ; note: 36,6
Retard de croissance – enfants de moins de 5 ans ¹¹	22,3%; filles: 21,1%; garçons: 23,5%
Émaciation – enfants de 6 à 59 mois	7,2%; filles: 7,4%; garçons: 7%
Malnutrition aiguë modérée – enfants de 6 à 59 mois ¹¹	4,9%; filles: 5,3%; garçons: 4,5%
Prévalence de l'anémie ¹²	Enfants de moins de 3 ans: 22,3%; femmes/filles: 22,39%; hommes/garçons: 22,2% Femmes en âge de procréer: 44%
Carence en vitamine A	8,7%
Carence en iode (modérée à sévère)	13%
Surpoids 2008–2012, modéré et sévère ¹³	17,9%
Personnes au-dessous du seuil de pauvreté ¹⁴	82%
Personnes en situation d'extrême pauvreté	64,7%
Part des revenus consacrée à l'alimentation ¹⁵	55%

9. En République arabe syrienne, 6,7 millions de personnes sont exposées à l'insécurité alimentaire et 2,7 millions risquent de l'être sous peu¹⁶. Les groupes les plus vulnérables sont les personnes déplacées, les personnes retournant chez elles et les ménages vivant dans des zones éloignées ou

⁸ PAM. 2015. Évaluation approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité, et examen 2016 des données de référence relatives à la sécurité alimentaire.

⁹ Projet d'évaluation des capacités. 2016. Fiche de pays – République arabe syrienne. <https://www.acaps.org/country/syria/country-profile>.

¹⁰ Economist Intelligence Unit. 2016. Indice de la sécurité alimentaire dans le monde. <http://foodsecurityindex.eiu.com/Country/Details#Syria>.

¹¹ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)/Ministère de la santé. 2014. Évaluation rapide de la situation nutritionnelle des personnes déplacées. http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Nutrition%20Section%20UNICEF%20FactsFigures_September%202015.pdf.

¹² Ministère de la santé/Organisation mondiale de la Santé (OMS). 2007. Étude consacrée à l'anémie ferriprive.

¹³ UNICEF. *At a Glance: Syrian Arab Republic*. http://www.unicef.org/infobycountry/syria_statistics.html.

¹⁴ *Ibid*, p. 11.

¹⁵ FAO et PAM. Mission d'évaluation des cultures et de la sécurité alimentaire 2015.

¹⁶ Secteur de la sécurité alimentaire. 2016. *Food Security Sector Whole of Syria Mid-Year Review 2016*. <http://reliefweb.int/report/syrian-arab-republic/food-security-sector-whole-syria-mid-year-review-2016>.

- assiégées; dans le cas des zones assiégées, tous les habitants vivent en situation d'insécurité alimentaire et ne bénéficient d'une assistance que par intermittence.
10. Les ménages dirigés par une femme recourent plus souvent que ceux dirigés par un homme à des stratégies de survie préjudiciables, par exemple le mariage précoce, et le risque d'insécurité alimentaire ou de vulnérabilité est plus élevé de 10 pour cent pour ces ménages. Le handicap des femmes sur le marché de l'emploi est aggravé par le fait qu'elles sont chargées des soins et exposées aux violences sexistes.
 11. Parmi les ménages en situation d'insécurité alimentaire, 88 pour cent survivent en se nourrissant d'aliments bon marché et de mauvaise qualité, 25 pour cent en empruntant des vivres et en comptant sur leurs amis et leurs proches, 40 pour cent en réduisant les quantités consommées pendant les repas, 23 pour cent en réduisant le nombre de repas et 24 pour cent en donnant la priorité aux repas des enfants. La conjonction de régimes alimentaires inadaptés et d'un accès limité aux services de santé aggrave les risques de malnutrition et de maladie.
 12. La situation nutritionnelle en République arabe syrienne est jugée précaire (voir le tableau 2)¹⁷. Rares sont les sites où le taux de malnutrition aiguë globale est inférieur à 5 pour cent. Les carences en micronutriments sont très fréquentes, avec une prévalence modérée à élevée de l'anémie chez les femmes en âge de procréer et chez les enfants; dans les zones assiégées, les taux de dénutrition sont plus élevés que partout ailleurs. Le taux de retard de croissance est égal à 25,9 pour cent dans les catégories de population aux revenus les plus faibles et à 18,5 pour cent dans les catégories aux revenus les plus élevés.
 13. L'insécurité alimentaire frappe plus durement les zones rurales que les zones urbaines, où les marchés et les sources de revenus sont plus nombreux. À la suite de l'arrivée massive de personnes déplacées en situation d'insécurité alimentaire, celle-ci a considérablement progressé dans les zones urbaines, et les rares possibilités de gain font l'objet d'une compétition de plus en plus intense.
 14. Le PAM et ses partenaires suivent régulièrement la situation de la sécurité alimentaire et les déplacements de population, et établissent la planification opérationnelle en conséquence. L'insécurité alimentaire pourrait s'aggraver en 2017 sous l'effet des restrictions commerciales, de la fermeture des postes-frontières, de la dévaluation de la monnaie, des coûts élevés de transport, de la sécheresse et du retour d'un nombre très important de réfugiés. Ces facteurs risquent de faire monter les prix des aliments produits localement à mesure que les stocks s'épuisent.
 15. Entre 2014 et 2016, le score indiquant une consommation alimentaire acceptable a progressé, passant de 32 pour cent à 72 pour cent chez les bénéficiaires des distributions de rations générales, et de 29 pour cent à 100 pour cent chez les femmes enceintes et les mères allaitantes recevant en plus des bons d'alimentation. Chez celles-ci, le score de diversité du régime alimentaire s'est également amélioré, passant de 4,90 à 6,95.

Gouvernement

16. Le Gouvernement accorde la priorité à la résilience, aux besoins essentiels, à la nutrition et aux infrastructures communautaires. Il prévoit de revitaliser le secteur agricole, de faciliter le retour et la réinsertion des personnes déplacées et de renforcer les capacités institutionnelles.
17. Le principal filet de sécurité est le Fonds d'aide national, qui verse, par l'intermédiaire d'organisations non gouvernementales (ONG), de petites allocations monétaires aux familles vulnérables, aux orphelins, aux personnes handicapées et aux ménages dirigés par une femme. En l'absence de stratégie nationale en matière de nutrition, le Ministère de la santé a lancé en 2013 la stratégie du secteur de la nutrition.

¹⁷ De l'avis de l'OMS, la situation nutritionnelle est "précaire" (prévalence de la malnutrition aiguë globale comprise entre 5 pour cent et 9 pour cent).

Autres partenaires

18. Le PAM continuera à travailler en partenariat avec: i) le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la Santé, dans le domaine de la nutrition; ii) l'UNICEF et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, dans le domaine de l'alimentation scolaire; iii) la FAO, l'Organisation internationale du Travail, le PNUD et ONU-Habitat, en ce qui concerne les moyens d'existence et la résilience; et iv) le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), en matière d'amélioration de l'accès des femmes enceintes et des mères allaitantes aux services de santé. Le PAM et la FAO continueront à promouvoir l'amélioration de la production alimentaire et de la disponibilité d'aliments nutritifs. Le PAM, la FAO, le PNUD, l'UNICEF, ONU-Habitat et le FNUAP élaborent actuellement des programmes d'appui aux moyens d'existence et de redressement dans les zones stables du pays.
19. Le PAM fait partie de l'équipe de pays des Nations Unies et de la structure de coordination Whole of Syria (pour toute la Syrie), dont les centres névralgiques sont situés à Amman et à Gaziantep en Turquie; il est le chef de file du module de la logistique et du module des télécommunications d'urgence, et dirige avec la FAO le secteur de la sécurité alimentaire. Le PAM intervient également dans les secteurs de l'éducation, de la nutrition et de la protection, et est membre du Comité directeur national sur les troubles liés à la carence en iode, du Groupe de travail technique sur la prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë et du comité chargé des enquêtes de suivi et d'évaluation normalisés des phases de secours et de transition.
20. Le PAM travaille avec 40 partenaires coopérants pour fournir une assistance à l'intérieur du pays et à partir des plateformes d'Amman et de Gaziantep; des sociétés privées l'aident à exécuter les transferts de type monétaire, et le suivi est effectué par des tiers. Ces partenariats permettent d'améliorer la fourniture de l'assistance et le suivi des programmes moyennant un travail de triangulation avec d'autres sources de données. Le PAM assurera la formation du personnel de ses partenaires dans les domaines suivants: évaluation de la sécurité alimentaire, sélection des bénéficiaires, nutrition, protection, prise en compte de la problématique hommes-femmes, gestion des entrepôts, suivi et rapports.

Stratégies

21. En accord avec sa stratégie "Vision 2020 pour la Syrie + 5", le PAM vise: i) à passer des secours d'urgence à des programmes d'appui aux moyens d'existence; ii) à investir dans la population par l'intermédiaire de la nutrition, de l'alimentation scolaire et de la formation; iii) à rétablir des moyens d'existence; et iv) à renforcer les capacités locales, les filets de sécurité et les filières alimentaires. L'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200988 est en cohérence avec les objectifs de développement durable (ODD) 2 et 17, la stratégie Faim zéro, le Cadre stratégique des Nations Unies, le plan d'aide humanitaire en République arabe syrienne 2016 et avec les Objectifs stratégiques 1, 2 et 4, les politiques en matière d'égalité entre les sexes et de protection et le projet de cadre de résultats institutionnels pour 2017–2021 du PAM.

Intervention du PAM

22. L'IPSR 200988 prend le relais de l'opération d'urgence 200339 et des enseignements tirés de deux rapports d'audit et d'une évaluation indépendante. Le passage à une IPSR résulte des situations variées et évolutives qui prévalent dans différentes parties du pays: dans les zones touchées par le conflit, l'accès est limité et une aide humanitaire soutenue est indispensable; les zones relativement stables sont plus aisément accessibles, et des programmes de redressement peuvent y être mis en œuvre. L'IPSR 200988 repose sur le principe consistant à "ne pas nuire"; ses programmes d'appui aux moyens d'existence et d'alimentation scolaire visent à rétablir un sentiment de normalité, à réduire les besoins et à préparer l'après-conflit.

TABLEAU 3: HIÉRARCHIE DES RÉSULTATS

Objectif stratégique	Résultat stratégique	Activité	Modalité
But stratégique 1: Aider la République arabe syrienne à atteindre l'objectif Faim zéro (ODD 2)			
<p>Objectif stratégique 1: éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation</p> <p>Résultat stratégique 1: chacun a accès à la nourriture</p> <p>Effet direct opérationnel 1.1: stabilisation ou amélioration de la consommation alimentaire des ménages ciblés</p> <p>Effet direct opérationnel 1.2: amélioration et maintien de l'accès à l'éducation et à l'apprentissage</p> <p>Effet direct opérationnel 1.3: amélioration et maintien de l'accès des communautés et des ménages ciblés à des moyens d'existence</p>	<p>Plan d'aide humanitaire en République arabe syrienne</p> <p>Domaine prioritaire 2 du Cadre stratégique: rétablir et étendre les services et les infrastructures essentiels</p> <p>Effet direct 2: mise en place de services sociaux et d'infrastructures améliorés et permanents pour renforcer la résilience des communautés</p> <p>Produit 2.2: accès équitable à l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire ainsi qu'aux autres possibilités d'éducation pour les filles et les garçons d'âge scolaire et les adultes, en particulier des groupes vulnérables</p> <p>Domaine prioritaire 3 du Cadre stratégique: renforcer la résilience socioéconomique</p> <p>Effet direct 3: mise en place de moyens d'existence durables pour les ménages et les communautés</p> <p>Produit 3.1: sources de revenus, moyens d'existence durables et développement économique local inclusif rétablis et maintenus</p>	<p>Assistance alimentaire générale</p> <p>Repas scolaires</p> <p>Assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A)</p>	<p>Produits alimentaires</p> <p>Produits alimentaires</p> <p>Transferts de type monétaire</p> <p>Produits alimentaires</p> <p>Transferts de type monétaire</p>
<p>Objectif stratégique 2: améliorer la nutrition</p> <p>Résultat stratégique 2: personne ne souffre de malnutrition</p> <p>Effet direct opérationnel 2.1: consommation d'aliments de meilleure qualité et riches en nutriments par les bénéficiaires ciblés</p> <p>Effet direct opérationnel 2.2: amélioration du régime alimentaire et de la santé des bénéficiaires ciblés grâce à des programmes à dimension nutritionnelle</p>	<p>Domaine prioritaire 2 du Cadre stratégique: rétablir et étendre des services et des infrastructures essentiels plus réactifs</p> <p>Effet direct 2: rétablissement et amélioration des services sociaux et de l'infrastructure pour renforcer la résilience des communautés</p> <p>Produit 2.1: accès équitable à des services de santé et de nutrition de qualité pour les habitants, en particulier des groupes vulnérables</p>	<p>Nutrition: traitement de la malnutrition aiguë modérée</p> <p>Nutrition: prévention de la malnutrition aiguë et des carences en micronutriments</p>	<p>Produits alimentaires</p> <p>Transferts de type monétaire</p> <p>Produits alimentaires</p>
But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD (ODD 17)			
<p>Objectif stratégique 4: appuyer la mise en œuvre des ODD</p> <p>Résultat stratégique 4: la République arabe syrienne a des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD</p> <p>Effet direct opérationnel 4.1: transposition à plus grande échelle par les partenaires des innovations et des pratiques optimales mises en place par le PAM</p>	<p>Domaine prioritaire 1 du Cadre stratégique : développer les capacités et appuyer les institutions</p> <p>Effet direct 1: mise en place dans les institutions ciblées de dispositifs permettant d'élaborer, de mettre en œuvre et de suivre des politiques, stratégies, plans et programmes de renforcement de la résilience fondés sur des éléments factuels</p> <p>Produit 1: données ventilées systématiquement collectées et utilisées par les institutions ciblées en vue d'élaborer les politiques et les stratégies</p>	<p>Développement des capacités des partenaires et des institutions</p>	

Enseignements tirés

23. L'évaluation externe recommandait que le PAM recueille des informations sur la vulnérabilité à l'échelle des ménages afin d'améliorer le ciblage, et choisisse le type de programme en fonction de données factuelles précises, des évaluations réalisées et de données issues du suivi qui tiennent compte du contexte et des questions d'égalité hommes-femmes. Un spécialiste de la protection et de la problématique hommes-femmes sera affecté dans le pays, et l'IPSR 200988 prévoira la formation professionnelle des femmes et des jeunes dans des domaines correspondant aux besoins définis lors de consultations.

24. Le PAM a mis au point un outil efficace de ciblage et de sélection des bénéficiaires pour aider les partenaires coopérants à cibler les ménages les plus vulnérables: cet outil comprend des indicateurs de vulnérabilité tels que la durée des déplacements et leur nombre, le sexe du chef de famille et diverses données socioéconomiques. Des outils d'évaluation guident les partenaires coopérants en ce qui concerne les interventions d'urgence associées à un déplacement soudain. Le recours à des méthodes de collecte de données à distance contribuera à améliorer le suivi et l'analyse de la sécurité alimentaire dans les zones inaccessibles et à éclairer la prise des décisions.
25. Dans le cadre de l'IPSR 200988, le PAM élargit le cercle de ses partenaires. Les activités, notamment celles qui concernent les moyens d'existence, sont conçues de manière à y associer une gamme plus large et plus diversifiée de partenaires pour améliorer le plus possible l'accès aux bénéficiaires.
26. Suite à l'examen du dispositif de transfert de type monétaire réalisé en 2016, l'IPSR 200988 étendra l'utilisation de cette modalité à diverses activités, en délivrant des cartes via la plateforme de gestion des bénéficiaires et des transferts (SCOPE) du PAM, là où ce sera possible. Le choix des modalités reposera sur l'étude de faisabilité en cours, qui comporte une analyse des effets de la remise des transferts de type monétaire aux femmes ou aux hommes, et de leur incidence sur les marchés alimentaires.
27. Le PAM continuera à employer ses diverses modalités d'assistance pour atteindre les populations qui en ont besoin. L'assistance ne sera livrée par voie aérienne qu'en dernier recours.

Activités et modalités

28. L'IPSR 200988 conservera une composante de secours importante visant à aider 4,5 millions de personnes touchées par l'insécurité alimentaire. Cette composante fera partie intégrante de l'intervention du secteur de la sécurité alimentaire, à laquelle participent le Comité international de la Croix-Rouge et des ONG, et dont l'objectif est de venir en aide à 6,7 millions de personnes exposées à l'insécurité alimentaire, en particulier les 590 000 personnes vivant dans 18 zones assiégées. Le PAM veillera à préserver dans l'IPSR 200988 la flexibilité nécessaire pour faire face à de nouvelles situations d'urgence et adaptera ses modalités d'accès aux situations locales.
29. Les secours revêtiront la forme d'une assistance alimentaire générale. Les distributions mensuelles seront effectuées dans des conditions de sécurité et de respect de la dignité, en prenant en compte les préoccupations liées à la problématique hommes-femmes et à la protection. Compte tenu de l'importance du pain dans le régime alimentaire syrien, le PAM distribuera directement aux bénéficiaires de la farine de blé dans les zones rurales, où le pain est confectionné à la maison, et passera par l'intermédiaire de boulangeries dans les villes et les zones où des pénuries de pain sont constatées. Le PAM fournira aux boulangeries des ingrédients tels que farine de blé et levure dans les zones où le prix du pain est particulièrement élevé.
30. Dans le cadre de l'intervention d'urgence, le PAM s'efforce d'améliorer sa réactivité en cas de déplacements soudains, ce qui suppose notamment la fourniture de rations familiales prêtes à consommer¹⁸ durant les premiers jours, quand il est impossible de cuisiner. Étant donné que ces rations ne contiennent pas d'aliments adaptés aux jeunes enfants, le bureau de pays étudie les moyens d'inclure des suppléments nutritifs à base de lipides, par exemple du Plumpy'Doz, dans les rations destinées aux familles comptant des enfants âgés de 6 à 23 mois. Les interventions d'urgence seront fondées sur des évaluations rapides des besoins.
31. Les interventions en matière de nutrition comprendront un programme de supplémentation alimentaire visant à prévenir la malnutrition aiguë et les carences en micronutriments chez les enfants âgés de 6 à 23 mois et un programme de supplémentation alimentaire ciblée visant à traiter les cas de malnutrition aiguë modérée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes, dans le cadre de la prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë, dont la mise en œuvre est menée en collaboration avec le Ministère de la santé et l'UNICEF. L'appui en faveur des femmes enceintes et des mères allaitantes sera élargi pour

¹⁸ Une ration de cinq jours pour une famille de cinq personnes se compose de 2,8 kilogrammes de fèves en conserve, 3,6 kilogrammes d'houmous, 1 kilogramme de viande en conserve, 0,8 kilogramme de légumes en conserve, 0,5 litre d'huile d'olive, trois boîtes de thon et 1 litre de jus. Le pain sera fourni par les partenaires coopérants.

- améliorer la diversité de leur régime alimentaire. Si les conditions de sécurité le permettent, les interventions axées sur la nutrition privilégieront les interventions communautaires visant à lutter contre le retard de croissance et la dénutrition chronique pendant la phase de redressement.
32. Il est prévu qu'un certain nombre de bénéficiaires de l'assistance alimentaire générale, notamment des personnes déplacées retournant chez elles, des réfugiés et des membres des communautés d'accueil, seront progressivement réorientés vers la composante redressement. Les personnes revenant chez elles recevront une aide initiale au retour pour une période minimale de six mois, et bénéficieront ensuite d'activités d'appui aux moyens d'existence. Les besoins de certains groupes, notamment les personnes âgées et les personnes handicapées, seront pris en compte lors de la sélection des activités relatives aux moyens d'existence. Comme le prévoit sa stratégie Vision 2020, le PAM adaptera les filets de protection sociale afin de prendre en charge les personnes qui ne bénéficient pas des activités portant sur les moyens d'existence.
 33. La composante redressement comportera des activités qui appuieront les moyens d'existence et atténueront les chocs subis par les ménages, en pourvoyant aux besoins immédiats, en contribuant à remettre sur pied et à développer les actifs et les infrastructures et en renforçant les capacités des ménages et des communautés dans les zones accessibles. Ces activités cibleront les ménages dont les revenus sont faibles, afin de soutenir les moyens d'existence et de jeter les bases d'une résilience durable. Les interventions destinées aux femmes et aux jeunes, en particulier la formation professionnelle débouchant sur des possibilités d'emploi, seront privilégiées.
 34. Les bénéficiaires seront de petits producteurs vivriers et de petits entrepreneurs de la filière agroalimentaire touchés par le conflit et susceptibles de créer des emplois et de stimuler les marchés. Le PAM collabore avec des instituts de recherche pour analyser les filières alimentaires, évaluer la demande du marché et déterminer les domaines d'intervention à l'appui du développement des petites et moyennes entreprises. Avec l'appui technique de partenaires tels que des coopératives agricoles et des chambres de commerce, les entreprises ciblées bénéficieront d'une assistance pour redémarrer leurs activités et donc créer des emplois à l'intention des communautés vulnérables. Le PAM reliera les bénéficiaires aux associations professionnelles fournissant des services de vulgarisation afin d'en assurer la viabilité à long terme.
 35. Des initiatives liées à l'agriculture, à l'élevage ainsi qu'à la transformation et à la conservation des aliments seront conçues en consultant les bénéficiaires, notamment les femmes et les jeunes, afin que leurs préférences soient prises en compte. Les liens établis avec l'IPSR régionale auront trait à la formation concernant des compétences utiles aux réfugiés retournant chez eux. Des activités Assistance alimentaire pour la formation (AAF) soutiendront des projets de formation professionnelle dans des domaines tels que la couture, la plomberie et la menuiserie; des activités 3A appuieront des projets à l'échelle des ménages – notamment jardins familiaux, élevage de volaille et apiculture – et à l'échelle des communautés – notamment réparation des routes.
 36. Les participants seront sélectionnés et les activités conçues en concertation avec les membres des communautés pour que leurs besoins et leurs préférences soient pris en compte. L'assistance alimentaire en nature fournie initialement sera progressivement remplacée, si le contexte le permet, par des transferts de type monétaire.
 37. La valeur du bon distribué pour les transferts de type monétaire dans le cadre des activités AAF et 3A correspond à la valeur d'un assortiment alimentaire mensuel standard, y compris les augmentations prévues au cours des deux prochaines années.
 38. Le programme d'alimentation scolaire sera mis en œuvre en collaboration avec l'UNICEF, le Ministère de l'éducation et d'autres partenaires du secteur de l'éducation, dans des zones où l'insécurité alimentaire est importante et où les indicateurs relatifs à l'éducation sont alarmants. Des barres enrichies à base de dattes, confectionnées localement, et du lait seront distribués aux enfants des écoles maternelles et des écoles primaires. Le PAM fournira un bon mensuel de transfert de type monétaire pour permettre aux enfants vulnérables non scolarisés de bénéficier des autres options d'enseignement offertes dans les programmes d'éducation appuyés par l'UNICEF. Les écoliers doivent faire état d'un taux d'assiduité de 80 pour cent au moins pour pouvoir bénéficier de cette assistance.

39. Les orphelins et les ménages dirigés par un enfant, qui ne pourraient pas survivre sans ce type d'assistance et ne pourraient pas être scolarisés, feront l'objet d'une attention spéciale. Le PAM, l'UNICEF et d'autres partenaires veilleront à répondre aux besoins particuliers de ces groupes.

Durabilité

40. L'instabilité politique actuelle est susceptible de compromettre les effets directs de l'IPSR 200988; c'est pourquoi le PAM et ses partenaires s'emploieront à renforcer les capacités des institutions communautaires pour qu'elles puissent poursuivre l'assistance. Les interventions du PAM ayant trait aux moyens d'existence appuieront la mise en place de dispositifs de protection sociale dans la perspective d'une transition vers un système national de protection sociale, en mettant l'accent sur la sécurité alimentaire et la nutrition, sur la formation en matière d'analyse et sur le développement des capacités des partenaires coopérants.
41. Des partenariats avec le secteur privé et le renforcement des capacités locales de production contribueront à améliorer la durabilité. Le PAM développera progressivement sa chaîne d'approvisionnement de façon à englober les achats locaux et le suivi des marchés.

Bénéficiaires et ciblage

42. Les secours seront destinés en priorité aux personnes déplacées, aux habitants des zones assiégées, aux personnes retournant chez elles, aux ménages dirigés par une femme, aux personnes handicapées et aux communautés d'accueil vulnérables. L'outil de sélection des bénéficiaires employé par le PAM et ses partenaires coopérants depuis 2016 sera affiné en 2017 pour garantir un bon ciblage des bénéficiaires et établir correctement les priorités, et pour produire des listes de ménages à l'intention des partenaires coopérants.
43. Les bénéficiaires de la composante redressement seront sélectionnés parmi les groupes de bénéficiaires de l'assistance alimentaire générale et les ménages vulnérables les moins prioritaires qui satisfont à certains critères du PAM et résident dans des zones stables où des partenaires mènent des projets de rétablissement des moyens d'existence. Ce passage de la phase de secours à la composante redressement dépendra de la situation politique et de la présence de partenaires prêts à mettre en œuvre les projets. Les participants des projets d'appui aux moyens d'existence feront l'objet d'un suivi et, si les ménages ciblés rencontrent des difficultés pour rétablir leurs moyens d'existence, le PAM évaluera la situation et prendra les mesures qui conviennent.

Activité	Garçons/hommes	Filles/femmes	TOTAL
Appui nutritionnel en faveur des femmes enceintes et des mères allaitantes		60 000	60 000
Activités 3A/AAF	294 000	306 000	600 000
Programme d'alimentation scolaire – transferts conditionnels	24 500	25 500	50 000
TOTAL	318 500	391 500	710 000

TABLEAU 4-B: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR ACTIVITÉ (produits alimentaires)			
Activité	Garçons/hommes	Filles/femmes	TOTAL
Assistance alimentaire générale	2 695 000	2 805 000	5 500 000
Prévention de la malnutrition aiguë – enfants de 6 à 23 mois	117 600	122 400	240 000
Traitement de la malnutrition aiguë modérée – enfants de 6 à 59 mois	22 000	23 000	45 000
Traitement de la malnutrition aiguë modérée – femmes enceintes et mères allaitantes		30 000	30 000
Alimentation scolaire – collations enrichies	490 000	510 000	1 000 000
Activités 3A/AAF	117 600	122 400	240 000
Nombre total de bénéficiaires*	2 812 600	2 927 400	5 740 000

* Il y a recoupement intégral entre les bénéficiaires de l'assistance alimentaire générale et ceux de la prévention de la malnutrition aiguë, et des recoupements partiels entre les autres catégories. Pour ce qui est des transferts de type monétaire, il y a recoupement intégral avec l'assistance alimentaire générale pour les programmes en faveur des femmes enceintes et des mères allaitantes et les programmes d'éducation, et un recoupement partiel avec les activités 3A/AAF.

Considérations d'ordre nutritionnel et rations/valeur des transferts

44. Le PAM et ses partenaires harmoniseront l'assortiment alimentaire et assureront un suivi des marchés dans le souci de choisir les modalités et les valeurs de transfert adaptées. Comme les bénéficiaires de transferts de type monétaire assument des coûts de transport élevés, un montant équivalant à 2,5 dollars sera inclus dans la valeur du transfert pour couvrir le prix du voyage aller-retour. C'est là un point particulièrement important pour que les femmes puissent collecter leurs rations en toute sécurité.
45. L'assortiment alimentaire général consiste en une ration diversifiée correspondant aux préférences culturelles. Pour éviter les carences en micronutriments, la farine de blé et l'huile végétale seront enrichies en vitamines et en minéraux, le sel sera iodé et les barres à base de dattes seront enrichies en micronutriments. Des programmes de nutrition préventifs ciblant les enfants prévoient la distribution de suppléments nutritifs à base de lipides. Le Plumpy'Sup sera utilisé dans les programmes de traitement des enfants, des femmes enceintes et des mères allaitantes souffrant de malnutrition aiguë.

TABLEAU 5: RATION/TRANSFERT PAR ACTIVITÉ (g/personne/jour)

	Secours	Moyens d'existence		Nutrition				Alimentation scolaire	
	Assistance alimentaire générale (transferts de type monétaire)	Activités 3A/AAF	Activités 3A/AAF (transferts de type monétaire)	Prévention de la malnutrition aiguë (enfants de 6 à 23 mois)	Traitement de la malnutrition aiguë modérée (enfants de 6 à 59 mois)	Traitement de la malnutrition aiguë modérée (femmes enceintes et mères allaitantes)	Appui nutritionnel (femmes enceintes et mères allaitantes - transferts de type monétaire)	Collations scolaires	Transferts soumis à conditions pour l'éducation (transferts de type monétaire)
Farine de blé	100	100	–	–	–	–	–	–	–
Boulgour	67	67	–	–	–	–	–	–	–
Riz	67	67	–	–	–	–	–	–	–
Lentilles rouges cassées	40	40	–	–	–	–	–	–	–
Lentilles complètes	40	40	–	–	–	–	–	–	–
Haricots blancs	40	40	–	–	–	–	–	–	–
Huile	36	36	–	–	–	–	–	–	–
Sel	7	7	–	–	–	–	–	–	–
Sucre	33	33	–	–	–	–	–	–	–
Suppléments nutritifs à base de lipides – moyenne quantité	–	–	–	46	–	–	–	–	–
Suppléments nutritifs à base de lipides – grande quantité	–	–	–	–	92	92	–	–	–
Barres enrichies à base de dattes	–	–	–	–	–	–	–	100	–
Lait UHT	–	–	–	–	–	–	–	200	–
<i>Dollars/personne/mois</i>	–	–	70	–	–	–	25	–	23
TOTAL	430	430	70	46	92	92	25	300	23
Total kcal par jour	1 697	1 697	–	258	500	500	–	552	–
% kcal d'origine protéique	12,5	12,5	–	8,6	10	10	–	10,4	–
% kcal d'origine lipidique	21	21	–	55	55	55	–	30,2	–
Nombre de jours d'alimentation par an	360	360	–	336	90	120	360	140	270

Chaîne d'approvisionnement

46. Les produits alimentaires provenant de l'extérieur seront expédiés à Lattaquié, Tartous et Beyrouth et transportés vers les installations du PAM, où ils seront conditionnés sous forme de rations avant d'être acheminés par des partenaires et des sociétés commerciales jusqu'aux points de livraison finale. Ce système sera complété par la livraison transfrontière dans le nord et le sud du pays de rations conditionnées provenant de Turquie et de Jordanie.
47. Le PAM mettra à profit son savoir-faire en matière de chaînes d'approvisionnement pour renforcer les capacités et stimuler les économies locales. La chaîne d'approvisionnement sera suffisamment flexible pour réagir à toute évolution de l'environnement opérationnel et passer de l'assistance alimentaire aux transferts de type monétaire ou faire appel aux deux modalités simultanément.

Suivi et évaluation de la performance

48. Les activités de suivi et d'évaluation continueront dans toute la République arabe syrienne, afin d'optimiser la prise de décisions fondées sur des éléments concrets. Le système prévoit un suivi aux points de distribution, auprès des ménages et dans les commerces afin de permettre une

observation en continu du suivi des processus, une analyse trimestrielle des effets directs et la ventilation des données par âge et par sexe.

49. Le PAM coordonne la mise en œuvre et le suivi par l'intermédiaire de ses bureaux de terrain. Des agents chargés du suivi sur le terrain veillent à ce que les femmes et les membres des autres groupes vulnérables soient protégés au moment des distributions et pendant les visites de suivi, et sensibilisent les partenaires coopérants aux problèmes liés à la violence sexiste et à l'exploitation sexuelle. Des hommes et des femmes sont recrutés comme agents chargés du suivi sur le terrain, car les gens se sentent souvent plus à l'aise lorsqu'ils parlent avec quelqu'un du même sexe. Au cours du premier trimestre 2016, 41 pour cent des enquêtes de suivi post-distribution concernant l'assistance alimentaire générale ont été réalisées auprès de femmes.
50. Des enquêtes de référence seront menées pour recueillir des données représentatives sur la sécurité alimentaire et sur les moyens d'existence. Les effets directs en matière de sécurité alimentaire feront l'objet d'un suivi. Les activités ayant trait à la nutrition et à l'éducation seront suivies conjointement avec des partenaires; les indicateurs reposeront sur des cibles normalisées ou des cibles propres au contexte.
51. Un suivi à distance sera effectué pour les sites dangereux et inaccessibles, et les données seront recoupées par triangulation avec d'autres sources d'information. L'emploi d'outils mobiles de collecte de données sera développé afin d'en assurer la qualité et la transmission en temps voulu. Les données sur les produits seront issues des rapports de distribution établis par les partenaires et enregistrées dans l'outil institutionnel de suivi et d'évaluation en ligne, de façon à les recouper avec les données sur les paiements des détaillants saisies dans le Système mondial et réseau d'information du PAM (WINGS II) et avec les rapports de livraison enregistrés dans le Système d'appui à la gestion logistique.
52. En 2018, une évaluation sera réalisée sur l'efficacité, les effets et la durabilité de l'IPSR 200988.

Gestion des risques

53. Les problèmes de sécurité pourraient contraindre le PAM à réduire sa présence dans le pays. Les mesures d'atténuation susceptibles de garantir la poursuite des opérations sont notamment la préparation aux situations d'urgence, la gestion à distance le cas échéant et la souplesse des contrats conclus avec les transporteurs et les partenaires coopérants afin de faciliter les modifications entre les opérations nécessitant le passage de la ligne de front et les opérations transfrontières, ainsi que la montée en puissance rapide de l'assistance.
54. Le système d'alerte précoce en cas de sécheresse mis en place par la FAO reste un dispositif fiable de planification des interventions.
55. En cas de déficit de financement, l'assistance sera fournie en priorité aux personnes les plus vulnérables, en s'assurant que des fonds suffisants seront disponibles pour les projets avant d'en démarrer la mise en œuvre, en réduisant l'envergure des activités si nécessaire et en suivant en permanence les effets obtenus. Le risque de perturbation par les problèmes de sécurité des activités d'appui aux moyens d'existence, le manque de coopération des ministères ou un afflux soudain de personnes retournant chez elles seront atténués en veillant à ce que la hiérarchisation des projets demeure politiquement neutre et en poursuivant l'action de sensibilisation de haut niveau. Le recours à grande échelle aux transferts de type monétaire dans un environnement qui ne s'y prête pas peut se heurter au manque de commerces et de fournisseurs qualifiés, encourager le détournement de bons et l'utilisation de faux, et favoriser l'inflation. Ces risques seront atténués par une bonne coordination avec les autorités, l'harmonisation du système de bons avec les partenaires, le recours à plus grande échelle aux bons électroniques et l'ajustement de la valeur des bons à l'inflation.
56. Le caractère aléatoire des conditions d'accès pourrait compromettre la continuité de la chaîne d'approvisionnement et les livraisons transfrontières en République arabe syrienne. Le PAM utilisera donc divers corridors d'entrée et examinera d'autres options d'achat de produits alimentaires dans la région.

Protection

57. Le conflit en République arabe syrienne se caractérise par des défaillances systémiques en ce qui concerne la protection des civils. Les filles et les femmes sont en particulier exposées au risque de violences sexuelles; les jeunes hommes et les garçons courent le risque d'être recrutés par des groupes armés. D'après les estimations, 13,5 millions de personnes ont besoin de protection et d'assistance humanitaire, mais 5,47 millions de personnes se trouvent dans des zones difficiles d'accès ou des zones assiégées. En 2016, le PAM n'a pas pu atteindre 1,75 million de personnes ayant besoin d'une assistance alimentaire.
58. En 2016, l'équipe de pays des Nations Unies a amélioré l'accès aux personnes résidant dans des zones assiégées et éloignées. Le PAM a renforcé ses activités de protection en améliorant la conception des points de distribution de l'assistance alimentaire du point de vue de l'accessibilité, de la sécurité et du respect de la dignité. L'assistance alimentaire fournie aux personnes déplacées et aux familles d'accueil contribuera à apaiser les tensions sociales et à rendre moins nécessaire le recours à des mécanismes de survie préjudiciables. Le programme d'alimentation scolaire permettra de lutter contre l'abandon scolaire et le travail des enfants. Les activités d'appui aux moyens d'existence viseront à encourager la participation active des femmes et à sensibiliser les hommes aux questions d'égalité entre les sexes. Les besoins des personnes handicapées seront pris en compte. La conception, l'exécution et l'évaluation des projets intégreront les informations fournies par les femmes. Le calendrier et le choix des activités seront négociés afin d'être en prise avec les besoins des familles et des communautés.

Responsabilité à l'égard des populations touchées

59. Le PAM mènera des campagnes dans les médias pour accroître le nombre de bénéficiaires et mettra à contribution ses partenaires pour faire connaître l'assistance et les prestations. Il mettra à la disposition des bénéficiaires des moyens sûrs et efficaces pour faire connaître leur avis: il peut s'agir des médias sociaux, d'une ligne téléphonique spéciale ou de boîtes à suggestions placées aux points de livraison finale. Les plaintes seront classées par ordre de priorité en fonction de leur degré de gravité et seront traitées par du personnel masculin ou féminin selon les cas; une analyse régulière des plaintes permettra de décider des ajustements éventuels à apporter aux programmes. Le PAM associera les communautés dans le cadre d'approches participatives pour s'assurer que les interventions seront adaptées au contexte, favoriseront la cohésion sociale et répondront aux besoins.

Gestion des risques environnementaux et sociaux

60. Pour ce qui est des interventions d'appui aux moyens d'existence exécutées dans le cadre de l'IPSR 200988, un examen des risques environnementaux permettra de réduire autant que possible les effets négatifs sur l'environnement. Le risque de sécurité aux points de livraison finale, qui est jugé moyen, sera atténué par l'amélioration de la coordination avec les autorités locales et la collaboration avec les communautés.
61. Le suivi servant à détecter d'éventuels conflits communautaires liés aux programmes du PAM sera maintenu, et des mesures d'atténuation seront définies aussi rapidement que possible.

Sécurité

62. Le niveau d'insécurité en République arabe syrienne est évalué à 5: il va du niveau 4 à As-Sweida, Tartous et Lattaquié au niveau 6 dans les gouvernorats de Deir-ez-Zor et d'Ar-Raqqa contrôlés par l'État islamique d'Iraq et du Levant. Les mesures de sécurité sont actuellement l'utilisation obligatoire de véhicules blindés équipés de dispositifs de localisation et de systèmes d'enregistrement des déplacements; deux véhicules blindés au moins doivent normalement accompagner toute mission sur le terrain.
63. L'autorisation préalable de la Directrice exécutive et du Secrétaire général adjoint du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies doit être obtenue pour l'envoi de missions en zone de niveau 6; le déploiement de personnel dans des zones où la situation est instable doit être précédé d'une évaluation de la sécurité, et le personnel affecté dans le pays doit

obligatoirement avoir suivi l'intégralité du module de formation sur la sécurité et doit assister à une réunion d'information sur la sécurité dès son arrivée sur place.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Produits alimentaires			
Céréales	506 550	172 289 982	
Légumes secs	302 400	276 772 003	
Huile et matières grasses	91 728	96 869 273	
Aliments composés et mélanges	31 896	57 752 917	
Autres	504 693	400 207 915	
Total, produits alimentaires	1 437 267	1 003 892 089	
Transport extérieur		32 597 451	
Transport terrestre, entreposage et manutention		122 757 314	
Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires		153 218 806	
Produits alimentaires et coûts connexes¹		1 312 465 661	
Transferts de type monétaire		96 165 000	
Coûts connexes		1 794 819	
Transferts de type monétaire et coûts connexes			97 959 819
Développement et augmentation des capacités			6 227 183
Coûts opérationnels directs			1 416 652 663
Coûts d'appui directs (voir l'annexe I-B) ²			74 917 740
Total des coûts directs du projet			1 491 570 402
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³			104 409 928
COÛT TOTAL POUR LE PAM			1 595 980 331

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs	26 179 205
Agents des services généraux	9 143 376
Prime de danger et indemnités locales	4 634 304
Total partiel	39 956 885
Dépenses de fonctionnement et autres	
Dépenses d'équipement	4 693 238
Sécurité	1 770 940
Voyages et transport	11 855 804
Études préalables, évaluations et suivi¹	5 446 500
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	74 917 740

¹ Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Résultats transversaux		
Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences.	Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, quelle est la durée de l'assistance) Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes	L'approvisionnement en produits alimentaires est assuré sans interruption. Le suivi est effectué régulièrement. Les partenaires coopérants sont en mesure de mettre en œuvre les activités du PAM.
Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité.	Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans se heurter à des problèmes de protection	L'approvisionnement en produits alimentaires est assuré sans interruption. Le suivi est effectué régulièrement. Les partenaires coopérants sont en mesure de mettre en œuvre les activités du PAM.
L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM.	Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilées par modalité de transfert Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.) Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité	L'approvisionnement en produits alimentaires est assuré sans interruption. Le suivi est effectué régulièrement. Les partenaires coopérants sont en mesure de mettre en œuvre les activités du PAM.

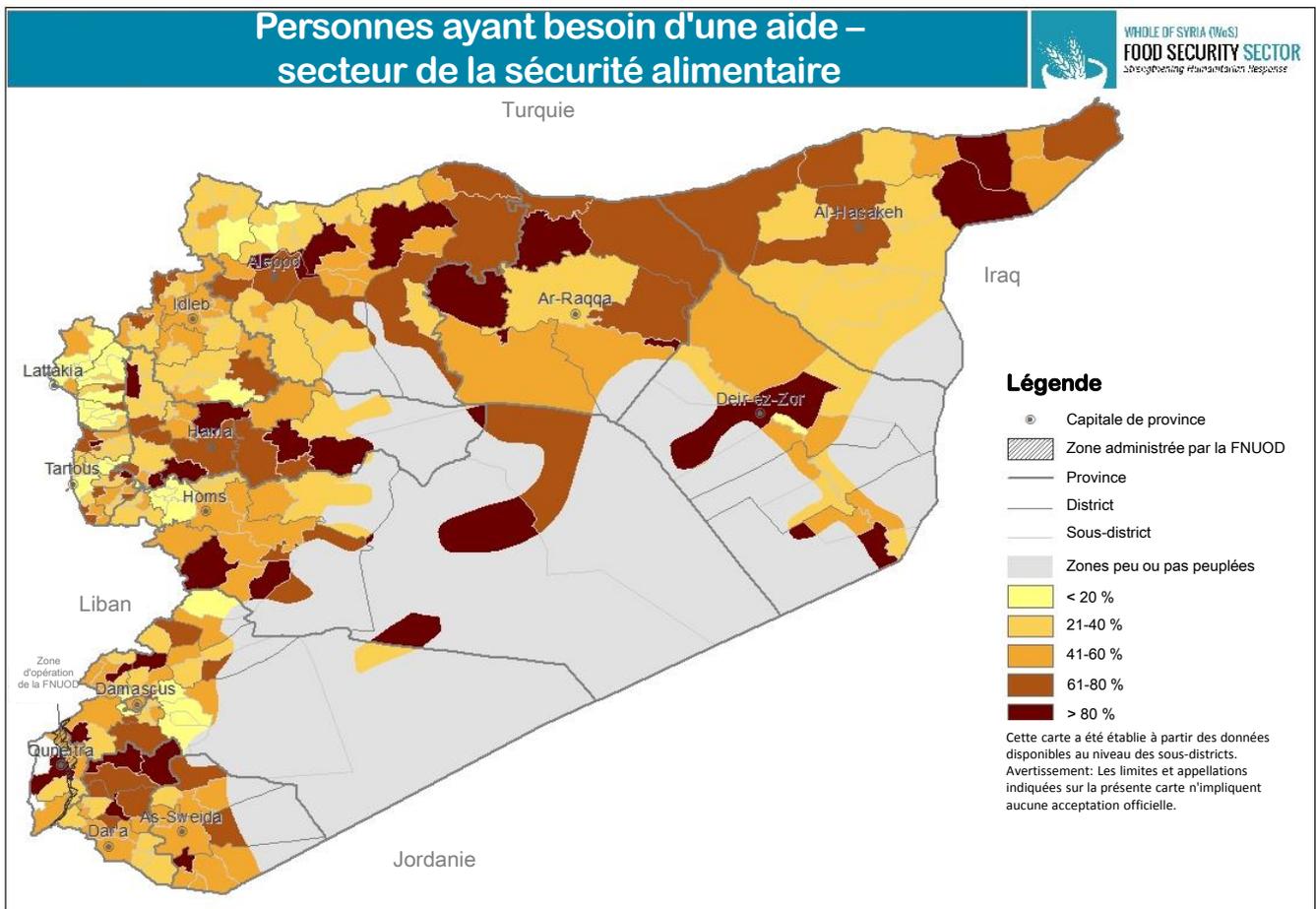
ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Objectif stratégique 1: Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence		
Résultat stratégique 1		
Catégorie d'effet direct stratégique		
1.1 Maintien/amélioration de l'accès des ménages à une alimentation suffisante	1.1.1 Score de consommation alimentaire, en fonction du sexe du chef de famille 1.1.2 Indice des stratégies de survie (produits alimentaires) 1.1.2 Indice des stratégies de survie (moyens d'existence) 1.1.3 Part des dépenses consacrées à l'alimentation 1.1.4 Proportion de la population dans les communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base d'actifs Proportion d'enfants qui poursuivent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM Scolarisation: taux annuel moyen de variation du nombre de garçons inscrits dans les écoles primaires aidées par le PAM	Des ressources suffisantes sont obtenues. Un assortiment alimentaire complet est mis à disposition.
Catégorie de produit		
A1. Ressources non assorties de conditions transférées	A.1 Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits A.2 Quantité de produits alimentaires fournis A.4 Valeur totale des bons (exprimée en produits alimentaires/espèces) échangés par les bénéficiaires ciblés A.6 Nombre d'institutions recevant une assistance A.7 Nombre de détaillants participant aux programmes de transferts de type monétaire	

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
A2. Ressources assorties de conditions transférées	A.1 Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits A.4 Valeur totale des bons (exprimée en produits alimentaires/espèces) échangés par les bénéficiaires ciblés A.7 Nombre de détaillants participant aux programmes de transferts de type monétaire	
B. Aliments nutritifs fournis	B.1 Quantité d'aliments enrichis fournis	
C. Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées	C.1 Nombre de personnes ayant reçu une formation C.2 Nombre d'activités de développement des capacités réalisées C.3 Nombre d'activités d'appui technique réalisées	Des compétences techniques et des partenaires sont disponibles.
D. Actifs créés	D.1 Nombre d'actifs créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées, par type et unité de mesure	Des compétences techniques et des partenaires sont disponibles.
Objectif stratégique 2: Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans les milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence		
Résultat stratégique 2		
Catégorie d'effet direct stratégique		
2.1 Amélioration de la consommation de produits alimentaires de qualité et riches en nutriments chez les personnes ciblées	2.1.1 Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture) 2.1.2 Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance) 2.1.4 Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: ➤ Taux de récupération (%) ➤ Taux de mortalité (%) ➤ Taux d'abandon du traitement (%) ➤ Taux de non-réaction au traitement (%) 2.1.5 Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes	Des aliments nutritifs spécialisés sont fournis régulièrement et en temps voulu. Des installations sanitaires communautaires sont disponibles et accessibles. Un appui complémentaire est mis à la disposition des bénéficiaires ciblés dans les domaines de la santé et de la nutrition. Un accès sans entrave est assuré pour permettre l'évaluation des besoins des populations touchées.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Catégorie de produit		
A2. Ressources assorties de conditions transférées	A.1 Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits A.2 Quantité de produits alimentaires fournis A.4 Valeur totale des bons (exprimée en produits alimentaires/espèces) échangés par les bénéficiaires ciblés	Des procédures souples de dédouanement sont en place au niveau portuaire pour les importations de vivres à des fins humanitaires. Un assortiment alimentaire complet est mis à disposition. L'approvisionnement, le transport et la distribution des produits de base s'effectuent sans interruption. Un accès adéquat est garanti à des fins humanitaires. Les programmes font régulièrement l'objet d'un suivi.
B. Aliments nutritifs fournis	B.2 Quantité d'aliments nutritifs spécialisés fournis	
C. Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées	C.1 Nombre de personnes ayant reçu une formation C.2 Nombre d'activités de développement des capacités réalisées C.3 Nombre d'activités d'appui technique réalisées	
E. Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées	E.1 Nombre d'aidants familiaux (hommes et femmes) ciblés ayant reçu trois messages clés diffusés grâce aux informations et aux conseils du PAM E.2 Nombre de personnes ayant pris connaissance de messages sur la nutrition diffusés avec l'appui du PAM E.3 Nombre de personnes recevant des conseils en matière de nutrition fournis avec l'appui du PAM	
Objectif stratégique 4: Réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim		
Résultat stratégique 5		
Catégorie d'effet direct stratégique		
5.1 Renforcement de la capacité des institutions et systèmes publics et privés, y compris les intervenants locaux, à recenser, cibler et secourir les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel	5.1.1 Score de capacité Faim zéro	

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Catégorie de produit		
K. Partenariats appuyés	K.1 Nombre de partenaires recevant un appui	
C. Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées	C.1 Nombre de personnes ayant reçu une formation	
	C.2 Nombre d'activités de développement des capacités réalisées C.3 Nombre d'activités d'appui technique réalisées	

ANNEXE III



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

ANNEXE IV

PLAN DE HIÉRARCHISATION DES PRIORITÉS			
Activité	Bénéficiaires		Explication de la modification de l'intervention
	Besoins prévus	Plan fondé sur les ressources	
Objectif stratégique 1: Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence			
Assistance alimentaire générale	5 500 000	3 500 000	L'assistance alimentaire sera distribuée aux ménages vulnérables dans le besoin – 1,5 million de personnes retournant chez elles et 2 millions de personnes déplacées et de résidents, y compris les communautés des zones éloignées ou assiégées où l'assistance alimentaire du PAM est la seule source de nourriture.
Supplémentation alimentaire ciblée: traitement de la malnutrition aiguë modérée – enfants de 6 à 59 mois	45 000	45 000	Le traitement des enfants souffrant de malnutrition sera prioritaire, car il sauve des vies.
Supplémentation alimentaire ciblée: traitement de la malnutrition aiguë modérée – femmes enceintes et mères allaitantes	30 000	30 000	Étant donné que les femmes enceintes et les mères allaitantes sont parmi les plus vulnérables, elles bénéficieront des activités visant à sauver des vies.
Objectif stratégique 2: Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans les milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence			
Supplémentation alimentaire: prévention de la malnutrition aiguë – enfants de 6 à 23 mois	240 000	120 000	La prévention de la malnutrition aiguë sera prioritaire dans les zones où des évaluations auront détecté des taux de malnutrition aiguë élevés.
Participants aux activités 3A	1 200 000	600 000	Les activités d'appui aux moyens d'existence pourraient permettre de couvrir 50 pour cent des besoins prévus dans les zones où il est possible de trouver des partenaires.
Repas scolaires	1 050 000	500 000	Le PAM maintiendra au même niveau le nombre de bénéficiaires de l'opération d'urgence là où les taux de scolarisation et d'assiduité sont faibles.

Liste des sigles utilisés dans le présent document

3A	Assistance alimentaire pour la création d'actifs
AAF	Assistance alimentaire pour la formation
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
FNUOD	Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
ODD	objectif de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance